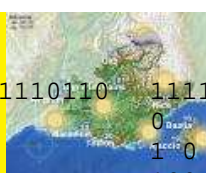


11110111000010010001001111001110110110
1

1000101110010011100



11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
0 respect, 001 1101
101 toujours 0 respect,
01 avec 1+1+1+1 licenciements indignes
100 001 et autant de coups de poker
0 01 10 qui touche le jackpot ? 0101
toujours 0 respect 001 1101 1 0

	<h1>Les yeux de SUD</h1> <p>Le journal du syndicat SUD Groupe GFI</p>	15 Octobre 2010 N°58
SOMMAIRE Intégration : page 1 Négociations : page 1 Formation : page 1 Situation : page 1 Com, poker et rugby, etc. , et enfin adhésion : page 2		D'après la direction ce tract est imprimé sur du papier recyclé
<h3>Intégration de GFI IP : le 14 octobre tout était toujours bloqué</h3> <p>Nous avons signé l'accord le 14 septembre. Et depuis les salariés attendent. Il manque une signature : le DSC de la CFTC nous a expliqué qu'il refuse que son syndicat signe le protocole de prolongation des mandats de GFI IP, parce qu'il le juge mal rédigé. Sans cette signature, pas de prolongation des mandats, donc pas d'augmentation du budget du CE ; et comme la direction considère que tous les accords font partie de la même négociation, c'est tout (jours de congé, RTT, budget CE) ou rien.</p>	<h3>Le Point sur les négociations (salariales etc.)</h3> <p>Après 3 mois de gel (aucune réunion entre le 7 juillet et le 6 octobre), la direction a enfin réuni à nouveau les syndicats pour reprendre les négociations en cours.</p> <p>1) Salaires. Toujours maigre. La direction hésitait : - soit augmenter de 1% les salariés dont le salaire est inférieur de 15% (ou plus) au salaire moyen de leur catégorie, et ce jusqu'au coefficient 2.2 -130 seulement (ça exclut pas mal de cadres !) - soit la même mécanique mais en augmentant de 1,5% jusqu'au coefficient 2.1 - 115 (encore plus d'exclus que la précédente !) - ou bien on se limite à 1 % pour les plus bas salaires (définition ?).</p> <p>Bref, la mécanique est intéressante mais les valeurs sont absurdes : ça ne permet de « rattraper » que très très peu de salaires, avec un rattrapage extrêmement faible : la direction estimait en juin que la première proposition concernait 200 personnes... sur les 5200 de l'UES. En augmentations individuelles, 40% des salariés auront été augmentés en 2010. Bref, c'est plié pour la négociation, et c'est encore les mêmes qui seront augmentés cette année.</p> <p>2) Egalité professionnelle hommes-femmes. La direction propose d'annualiser le calcul du rattrapage salarial (prévu par la loi) pour toutes les salarié-e-s de retour de congé maternité ou d'adoption. Judicieux. La direction veut l'appliquer pour régulariser les 80 salariées qui sont revenues d'un congé maternité en 2009. Très bien mais la loi date de mars 2006 : Sud GFI demande la régularisation à partir de janvier 2006. La direction répond « Vous en demandez beaucoup ». Non : nous demandons seulement et à nouveau l'application de la loi !</p> <p>Enfin la toute première petite proposition pérenne pour corriger les inégalités H-F à GFI : une partie de l'enveloppe des augmentations (1,5%) pourrait servir à corriger les écarts H-F dans les plans d'augmentation (si les pourcentages proposés pour les hommes sont supérieurs à ceux proposés pour les femmes). Par contre il manque toujours les objectifs chiffrés de réduction des inégalités de salaire... pourtant c'est ce que la loi exige ! (Mais la loi ne prévoit pas de sanction : ceci explique sans doute cela.) Et l'égalité devant la formation ?</p> <p>3) Prévention de la souffrance au travail. La direction se réveille, le projet n'est pas mauvais, on aura juste perdu presque 2 ans depuis la grève de fin 2008, qui portait sur les salaires <u>et</u> les conditions de travail.</p> <h3>Les textes définitifs sont sur notre site.</h3> <h3>Donnez nous votre avis : faut-il signer ?</h3>	
<h3>Rappel sur le DIF</h3> <p>Pour les plus anciens d'entre nous c'est fait : si vous n'avez pas utilisé votre Droit Individuel à Formation (DIF), son compteur est bloqué au maximum, 120 heures. Maintenant c'est tout bénéfique pour l'entreprise, alors demandez des formations de votre choix à vos managers, correspondants formations ou Responsables Opérationnels de Carrière ! Et si on vous les refuse, informez-en vos représentants SUD GFI.</p>		
<h3>La situation au CE de GFI IP</h3> <p>Il semble clair à tous ceux qui ont étudié les comptes que des fautes ont été commises. Depuis le trésorier a démissionné de tous ses mandats et n'a pas été remplacé, ce qui bloque la gestion des œuvres sociales du Comité. Les élus hésitent : « On récupère les sommes concernées et on s'arrête là, ou faut-il porter plainte ? Contre une seule personne pour une somme déterminée par le CE après analyse des comptes, ou contre x ? ». Dans ce dernier cas c'est à la justice d'enquêter, de déterminer la somme et les sanctions. Cette solution, précédée d'une expertise comptable pour clarifier complètement la situation, a notre préférence ; il nous reste à convaincre les élus encore hésitants. A suivre...</p>		

Union syndicale
Solidaires

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

Pour pouvoir communiquer rapidement avec vous et vous consulter :

Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom et adresse (électronique et postale) personnelle pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants (consultation avant signature d'accord par exemple).

Rappel - ENQUETE : Votre carrière est-elle correctement suivie à GFI ?

Chacun de nous est affecté à un indice et un coefficient qui correspondent à un type d'emploi décrit dans la classification conventionnelle Syntec (cf. www.syntec.org).

Certaines positions sont pour les débutants, d'autres pour les salariés de moins de 26 ans, ou ayant au moins 2 ou 6 ans d'expérience... La convention collective prévoit un entretien professionnel au moins tous les deux ans.

Les plaintes des salariés sur la gestion de carrière dans le groupe GFI sont très nombreuses : l'improvisation ou l'arbitraire règneraient dans beaucoup d'entités du groupe.

Nous avons besoin de vous pour mieux connaître la réalité des évolutions de carrière dans le groupe GFI. Répondez à notre enquête pour nous aider à vous aider :

- téléchargez le tableau Excel sur <http://sudgfi.free.fr>
- remplissez-le
- et renvoyez-le nous par mail à sudgfi@free.fr

Après le poker, le rugby

A Toulouse, GFI lance une opération de recrutement dans les locaux du Stade Toulousain, et avec la participation d'un entraîneur du club.

Ce genre d'opération qui semble se généraliser amène les salariés à se poser des questions :

- Combien ça coûte ?
- Combien de salariés pourrait-on former avec ce budget ?
- Et à Lyon, ce sera lors de la foire au saucisson ? (*Hé, les lyonnais, ne vous vexez pas, hein ?*)
- C'est ça les nouvelles valeurs de GFI ?

MARDI 16 NOVEMBRE : Réunion à Toulouse

L'intersyndicale toulousaine vous invite à une réunion du personnel mardi 16/11/2010 pour débattre de nos conditions de travail (salaires, formation, entretien annuel...) et faire un point sur le mouvement social concernant les retraites :

**de 12h30 à 13h30 à Blagnac,
de 17h30 à 18h30 à Ramonville**

Merci de noter dans vos agendas, de venir nombreux, et de nous réserver votre meilleur accueil ...

Le sens de l'action, la bêtise de la réaction

Pourquoi nous avons tracté avec la CGT et la CFDT devant l'opération de « speed recruiting poker » à Nantes

Nous ne vous raconterons pas l'action (nos camarades de la CFDT nous ont dit qu'ils le feraient dans leur tract et ils le feront sans doute très bien). Ce qui nous semble important de raconter c'est la réaction de la direction.

Le directeur régional nous a demandé de ne pas distribuer de tracts, puis nous a injuriés. Quand les salariés n'obéissent pas à ses ordres, ils perdent tout droit au respect à ses yeux. Les injures étaient banales et peu blessantes, mais c'est l'intention qui compte. Il convient de répéter ici que c'est un honneur que de se faire injurier par ce genre de personnage. Merci monsieur le directeur !

Mme la DRH Groupe a téléphoné à notre Délégué Syndical Central (*) quelques jours plus tard pour lui reprocher très poliment cette action intersyndicale qu'elle a qualifiée d'« action de sabotage complètement irresponsable ». Mais qu'avons-nous fait ? Nous avons distribué un tract encourageant des candidats à venir à GFI malgré les mauvaises pratiques de notre direction (cf. tract sur notre site). C'est irresponsable ?

Et notre direction, elle est responsable ? Laisser un manager harceler toute une équipe pendant 6 mois en toute connaissance de cause, c'était responsable ? Laisser des salariés 5 ou 15 ans sans formation, et les licencier parce qu'ils ne sont plus employables, c'est responsable ? Signer un contrat de sous-traitance avec une autre SSII parce qu'ils ont du boulot à Nantes en cobol-mvs et pas nous, puis retirer sans préavis de ce contrat au bout de 2 mois le salarié auquel notre nouveau partenaire tenait principalement, c'était responsable ? Supprimer les PO des commerciaux et autres directeurs de projet en janvier dernier, et donc les démotiver complètement en période de crise, c'était responsable ? Et embaucher aujourd'hui des jeunes en leur prétendant que GFI a toujours porté la plus grande attention à la carrière de ses salariés, alors que c'est archi-faux, c'est responsable ?

Non, c'était irresponsable et dangereux, et ça le reste. Les vrais irresponsables font partie des dirigeants de GFI. Et oui...

(*) Personne n'a appelé la CGT ni la CFDT pour leur faire les mêmes reproches : est-ce parce que SUD est toujours considéré comme le méchant, ou est-ce du dédain pour les syndicats minoritaires ? Autrement dit : qui doit se vexer, eux ou nous ? ☺

✂

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : / / Téléphone perso : _____ Téléphone pro : _____
Adresse : _____
Code postal : Ville : adresse e-mail perso : _____
Société : Ville/Agence : Qualification : _____
Date : / / Signature : _____

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES